



Coopération décentralisée Montreuil / Beit Sira (Palestine)

**Appui institutionnel pour le développement de services publics
locaux à Beit Sira (énergie et développement économique)
et pour la construction d'une intercommunalité**

**Compte-rendu technique et financier de l'utilisation de la 3ème tranche
de subvention attribuée dans le cadre de l'appel à contrat triennal 2013-2015
du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international**

Rapport final (année 2015)

SOMMAIRE

Liste des signes utilisés	p.4
Contexte général du projet	p.5
Compte-rendu d'exécution technique.....	p.7
Action 1 : Amélioration du service d'éclairage public et programme de maîtrise de l'énergie	p.8
Action 2 : Soutien à la création d'activités économiques	p.14
Action 3 : Accompagnement institutionnel de la construction d'une intercommunalité..	p.19
Actions de communication	p.25
Compte-rendu d'exécution financière 2015.....	p.27
Compte-rendu d'exécution financière 2013-2015	p.33

LISTE DES SIGLES UTILISES

ACAD : Arab Center for Agricultural Development (association palestinienne pour le développement économique en zone rurale)

AFD : Agence française de développement

CWD : Common water department (Service commun de l'eau au sein du JSC)

BTC : Coopération technique belge (Belgian Technical Cooperation)

ESF : Electriciens sans Frontières

JDECO : Jerusalem District Electricity Company (Distributeur d'électricité)

JSC : Joint Service Council (Syndicat intercommunal, désignant ici l'intercommunalité de Beit Sira, Beit Liqya, Kharbata Al Misbah et Beit Nuba)

LGRDP : Local Government Reform and Development Program (programme d'appui à la décentralisation mené par la Coopération technique Belge, dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère des collectivités locales palestiniennes)

MDLF : Municipal Development and Lending Fund (Agence palestinienne de développement des collectivités locales)

MOLG : Ministry of Local Government (Ministère des collectivités locales palestinien)

PEA : Palestinian Energy Authority (Ministère de l'Energie palestinien)

PEERE : Promotion of Energy Efficiency and Renewable Energies (programme de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables du Ministère de l'Energie palestinien)

RCDP : Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

CONTEXTE GENERAL DU PROJET

• Cadre de la coopération

Les projets mis en oeuvre dans ce contrat triennal s'inscrivent dans le cadre de la coopération décentralisée entre la ville de Montreuil et le Conseil Local de Beit Sira (Palestine) qui a été initiée dès 2005 et formalisée en 2009 par un premier Protocole de coopération. Cette relation partenariale a été reconduite avec la signature, en janvier 2013, d'un deuxième Protocole de coopération triennal.

Au terme d'un processus de concertation entre les deux municipalités engagé dès le printemps 2012, les villes de Beit Sira et de Montreuil ont identifié cinq domaines d'action prioritaires :

- Appui au développement et à la pérennisation des services et infrastructures publiques de base
- Education, enfance et jeunesse
- Sensibilisation à l'environnement et au développement durable
- Développement local et soutien aux initiatives citoyennes
- Renforcement des liens entre les populations des deux territoires

Il est à noter que ce protocole a fait évoluer la relation partenariale en autorisant les deux villes à étendre les projets aux trois communes voisines (Beit Liqya, Kharbata Al Misbah et Beit Nuba) afin de soutenir la création d'une intercommunalité.

• Rappel des objectifs du projet triennal

Les activités menées dans le cadre de ce contrat triennal visent à renforcer les services publics locaux mis en oeuvre par le Conseil local de Beit Sira et appuyer la construction de l'intercommunalité.

Cinq objectifs spécifiques concourent à la réalisation de cet objectif général :

- 1- Appuyer le service de l'éclairage public en améliorant à la fois le fonctionnement du réseau d'éclairage et sa gestion municipale ;
- 2- Développer une politique locale de maîtrise de l'énergie, qui sera à la fois pilote en Palestine (partenariat avec le Ministère de l'énergie) et pilote en France (expérimentation d'une démarche de compensation carbone) ;
- 3- Aider à la mise en place d'un dispositif de soutien à la création d'activités économiques afin d'améliorer la situation économique des habitants, mais aussi de permettre la création de services utiles à tous ;
- 4- Soutenir plus particulièrement les initiatives portées par les femmes de Beit Sira, afin de leur permettre de gagner en autonomie ;
- 5- Accompagner la construction de l'intercommunalité, tant d'un point de vue technique (accompagnement du transfert de nouvelles compétences) que d'un point de vue politique (échange d'expériences et de pratiques entre élus).

Ce compte-rendu technique et financier rend compte de l'utilisation de la troisième et dernière tranche (année 2015) du contrat triennal avec le Ministère des Affaires étrangères et du développement international.

Coopération décentralisée Montreuil / Beit Sira (Palestine)

**Appui institutionnel pour le développement de services publics
locaux à Beit Sira (énergie et développement économique)
et pour la construction d'une intercommunalité**

RAPPORT FINAL

COMPTE-RENDU D'EXECUTION TECHNIQUE 2015

INTRODUCTION

Troisième et dernière année du programme triennal de coopération décentralisée entre les villes de Montreuil et de Beit Sira (Palestine), l'année 2015 a permis de finaliser les trois actions programmées dans le cadre de ce contrat triennal :

- **Action 1** : Amélioration du service de l'éclairage public et programme de maîtrise de l'énergie
- **Action 2** : Soutien à la création d'activités économiques
- **Action 3** : Accompagnement institutionnel de la construction d'une intercommunalité

Au-delà des partenariats noués dans le cadre spécifique de chacune de ces actions, la mise en œuvre de l'ensemble de ces activités a bénéficié du soutien technique et administratif de l'antenne de Ramallah du **Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP)**.

La mise en œuvre des projets a été facilitée, au quotidien, par la présence d'une coordinatrice locale des projets de coopération qui a été recrutée en janvier 2014 par le Conseil local de Beit Sira, avec l'appui technique et financier de la ville de Montreuil et le soutien au quotidien du RCDP qui est présent sur le terrain à Ramallah.

Action 1 – Amélioration du service d'éclairage public et programme de maîtrise de l'énergie

En impliquant trois services de la ville de Montreuil (Service Echanges internationaux et Coopération décentralisée, Service Energie et Département Environnement et Ecologie urbaine), cette action de coopération décentralisée a mobilisé directement l'expérience de la municipalité dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.

• Rappel des objectifs de l'action

Cette action visait à **renforcer le service de l'éclairage public** à Beit Sira, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de **maîtrise de l'énergie**.

La poursuite de deux objectifs spécifiques a concouru à la réalisation de cet objectif général :

- l'amélioration du fonctionnement du réseau d'éclairage et de sa gestion municipale ;
- la mise en place d'une politique locale de maîtrise de l'énergie, qui est à la fois pilote en Palestine (partenariat avec le Ministère de l'énergie) et pilote en France (expérimentation d'une démarche de compensation carbone).

• Rappel des 4 volets qui composent l'action

Cette action triennale se décline en 4 volets :

- Volet 1 : Accompagnement du Conseil local pour améliorer le service d'éclairage public
- Volet 2 : Soutien à la mise en place d'un système d'économies d'énergie pour l'éclairage public
- Volet 3 : Accompagnement institutionnel et technique pour la réalisation d'un projet pilote photo-voltaïque
- Volet 4 : Développement d'un programme de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics et les habitations

• Partenaires

- **Association Electriciens sans frontières (ESF)** : appui technique à la ville de Montreuil pour l'amélioration du service d'éclairage public et la mise en place du projet photo-voltaïque
- **JDECO** (distributeur de l'électricité) : réalisation des travaux sur le réseau d'éclairage public et raccordement des panneaux photo-voltaïques
- **Ministère de l'Energie palestinien (PEA)** : soutien pour la négociation d'un contrat pilote dans le domaine de l'énergie photo-voltaïque et choix de Beit Sira comme ville pilote dans le domaine de la maîtrise de l'énergie (actions de sensibilisation et audits des écoles et des habitations)
- **AFD Jerusalem** : appui institutionnel pour le partenariat avec le Ministère de l'Energie palestinien (choix de Beit Sira comme ville pilote)

• Activités menées en 2015

Suite à la réalisation en 2013 et 2014 des volets 1 et 2 de cette action (extension du réseau d'éclairage public et accompagnement du Conseil local pour maîtriser la consommation d'énergie de ce service public local) et au démarrage réussi des volets 3 et 4 (projet pilote photo-photovoltaïque et programme de maîtrise de l'énergie dans les habitations), cette troisième année du programme a permis de renforcer ces deux derniers volets :

Volet 3 : Déploiement du programme photo-voltaïque à Beit Sira

La décision d'étendre de façon significative la production d'énergie photo-voltaïque à Beit Sira a été prise par le Conseil local de Beit Sira et la ville de Montreuil, après avoir tenu compte de trois facteurs différents :

- **L'impossibilité technique, identifiée dès 2013, d'installer des réducteurs de tension** pour réduire la consommation d'électricité du réseau d'éclairage public avait invité les deux villes partenaires à mettre l'accent sur l'énergie photo-photovoltaïque pour compenser une partie de la consommation d'électricité liée à ce service d'éclairage public.
- **La réussite du projet pilote photo-photovoltaïque** installé en 2013 sur le toit de la Mairie de Beit Sira a montré qu'il était possible de négocier un contrat innovant avec le distributeur d'électricité palestinien pour que la production photo-voltaïque comptabilisée à un endroit (le toit de la mairie) compense une partie de la consommation d'électricité comptabilisée à un autre endroit (le réseau d'éclairage public). Cette réussite a été d'autant plus encourageante que la production d'électricité observée au cours de l'année 2014 a été supérieure à ce qui était attendu.
- **Les retards pris au niveau de la création de l'intercommunalité** (cf. action 3 de ce programme triennal) ont invité les partenaires appuyant ce rapprochement intercommunal (Coopération technique belge, association Aquassistance et ville de Montreuil) à concentrer l'accompagnement sur la création du service commun de l'eau. Les partenaires engagés dans cet appui institutionnel ont considéré qu'il convenait d'attendre encore un peu avant d'envisager d'étendre les domaines de compétence de cette intercommunalité au secteur de l'énergie.

Ce choix de mettre l'accent sur l'énergie photovoltaïque afin de réduire l'énergie consommée par le réseau d'éclairage public de Beit Sira s'est traduit en 2015 par l'installation de plus de 80 nouveaux panneaux solaires sur le toit d'une école ainsi que sur une autre partie du toit de la Mairie de Beit Sira.

Il convient de préciser qu'un partenariat a été négocié avec le Ministère de l'Education palestinien afin de pouvoir installer des panneaux photo-photovoltaïques sur le toit de cette école. En guise de « loyer », il a été décidé de dédier 7 panneaux à l'école, ce qui permet de compenser la majeure partie de la consommation d'électricité de cet établissement scolaire.



Panneaux sur le toit d'une école de Beit Sira



Panneaux supplémentaires sur le toit de la Mairie de Beit Sira

La puissance totale des panneaux photo-photovoltaïques installés à Beit Sira en 2013 (projet pilote) et en 2015 (déploiement du projet) est récapitulée dans le tableau suivant :

Panneaux photo-photovoltaïques	Calcul	Puissance installée
Toit de la Mairie - projet pilote	260w x 20 panneaux	5,2 Kw
Toit de l'Ecole	300w x 64 panneaux	19,2 Kw
Deuxième partie du toit de la Mairie	300w x 18 panneaux	5,4 Kw
Puissance totale installée		29,8 Kw

D'après les calculs des ingénieurs d'Electriciens sans frontières, la production photo-voltaïque devrait dépasser 50 000 Kw / an, ce qui permettra de compenser plus de la moitié de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public.

Les économies réalisées grâce à cette compensation photo-photovoltaïque sont pour l'instant difficiles à chiffrer avec précision, pour trois raisons :

- L'extension du réseau d'éclairage public menée dans le cadre de ce programme triennal (volet 1 du projet réalisé entre octobre 2013 et mars 2014) a inévitablement augmenté la consommation d'électricité pour le service d'éclairage public.
- Les installations photo-photovoltaïques ont été réalisées en deux tranches (le projet pilote a été connecté au réseau en janvier 2014 et les installations supplémentaires en juin 2015), ce qui complexifie la lecture des factures d'électricité. En d'autres termes, il n'y a pas de « avant / après » précis pour comparer les factures et connaître l'impact exact de ces installations PV.
- Le distributeur d'électricité JDECO a fait évoluer en 2013 les modalités de facturation de l'électricité pour le service public local d'éclairage public : afin de mettre un terme aux trop nombreux impayés des communes palestiniennes, JDECO a fait le choix d'inclure dans les factures d'électricité de chaque foyer une partie de la facture d'électricité liée au service d'éclairage public de sa commune.

L'analyse des factures d'électricité d'habitants de Beit Sira réalisée par la Coordinatrice locale des projets de coopération à Beit Sira a permis de collecter les données suivantes :

	Facturation de l'éclairage public en 2014	Facturation de l'éclairage public en 2015	Economie réalisée
Par foyer	136 NIS (31 €)	114 NIS (26 €)	22 NIS (5 €)
Commune de Beit Sira (405 foyers)	55 080 NIS (12 665 €)	46 170 NIS (10 616 €)	8 910 NIS (2049 €)

NB : les données rassemblées dans ce tableau ne rendent pas compte de l'ensemble des économies réalisées grâce aux panneaux photo-photovoltaïques pour les trois raisons précitées.

Cette analyse de l'évolution des factures d'électricité a néanmoins pour intérêt de montrer que ce volet 3 du projet a eu un **impact réel et visible pour chacun des foyers de Beit Sira** : la facture d'électricité liée à l'éclairage public a diminué de plus de 16 % entre 2014 et 2015 grâce à l'énergie solaire.

Et cette diminution devrait être encore plus forte en 2016 car les panneaux photo-photovoltaïques supplémentaires n'ont été installés qu'au milieu de l'année 2015 (leur impact sur les factures n'a été que partiel en 2015).

Volet 4 : Programme de maîtrise de l'énergie dans les habitations

Suite à la mise en œuvre à la fin de l'année 2014 du dispositif pour maîtriser l'énergie dans les habitations (distribution à tous les foyers d'ampoules basse consommation et remplacement des réfrigérateurs dans les 23 foyers les plus démunis de Beit Sira), l'année 2015 a permis de finaliser le programme au travers de deux activités :

- Poursuite des actions de sensibilisation aux économies d'énergie

L'installation de panneaux photo-photovoltaïques sur le toit de l'une des écoles de Beit Sira a offert l'occasion d'organiser des sessions de sensibilisation aux économies d'énergie et à la production d'énergie solaire auprès des élèves des écoles de Beit Sira.



Séance de sensibilisation d'un groupe de lycéennes de Beit Sira

- Evaluation des premiers impacts de ce programme de maîtrise de l'énergie dans les habitations

A l'occasion de l'accueil d'une délégation de Beit Sira en octobre 2015, **un atelier a été organisé à Montreuil le 20 octobre 2015**, en présence des deux ingénieurs d'Electriciens sans frontières qui ont suivi ce projet depuis 2013. Il s'est agi de faire un premier bilan de l'impact de ce programme de maîtrise de l'énergie dans les habitations à partir des témoignages des 4 membres de la délégation : le Maire de Beit Sira, l'un de ses adjoints, la Présidente de la Coopérative des femmes de Beit Sira et la Coordinatrice locale des projets de coopération.



Réunion de travail à Montreuil en octobre 2015

De façon générale, les membres de la délégation de Beit Sira ont mis en avant les résultats très positifs du programme qui a été mené en 2014 et en 2015.

Le Maire de Beit Sira a rendu visite aux 22 familles qui ont changé leurs frigos et il a pu constater que les deux objectifs ont été atteints : baisse significative des factures d'électricité et promotion des économies d'énergie.

La coordinatrice locale, Mme Majida Dabour, a étudié les factures de 12 foyers volontaires : depuis 6 mois, la facture d'électricité a baissé de 40 à 50 %. L'impact constaté directement par les familles est donc très fort.

Enfin, la présidente de la coopérative des femmes de Beit Sira, Mme Khawla Hamdan, a observé l'impact de cette action chez les femmes de Beit Sira. Ces dernières ont parfaitement compris l'enjeu économique pour leurs foyers : faire des économies d'énergie permet de faire baisser significativement la facture d'électricité.

Ceci s'est traduit concrètement par le fait que plusieurs femmes ont demandé à la coopérative de micro-finance (soutenue dans le cadre de l'action 2 de ce programme triennal) de leur accorder un crédit pour changer de réfrigérateur. Malgré son intérêt en termes d'économies d'énergie, ce type de prêt n'a pu être octroyé car les statuts de la coopérative de micro-finance précisent que les crédits qui sont accordés doivent obligatoirement concerner des activités génératrices de revenus.

• Conclusions de cette action d'amélioration du service d'éclairage public et de maîtrise de l'énergie

Composée de quatre volets complémentaires, cette action peut au terme de ces trois années être considérée comme un « pari réussi » : elle a permis de développer les services publics locaux à Beit Sira (amélioration de la couverture du réseau d'éclairage public) tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Ce « pari réussi » tient à la mise en œuvre de plusieurs activités innovantes :

La première innovation réside dans la mobilisation, par la ville de Montreuil, d'un **fond de compensation carbone volontaire** pour financer une grande partie de cette action. Concrètement, cette action a été co-financée par le fonds volontaire de compensation carbone de la ville de Montreuil, destiné à soutenir les projets permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La seconde innovation tient à la **conclusion d'un montage institutionnel original avec le fournisseur d'électricité** palestinien JDECO. Il s'est agi de négocier un avenant au contrat d'électricité de la commune de Beit Sira permettant de déduire de la consommation d'électricité en un point (le réseau d'éclairage public) la production d'électricité provenant de deux autres compteurs (le toit de la Mairie et le toit d'une école). La conclusion de ce contrat pilote a pour intérêt de montrer qu'il est possible de **promouvoir la production d'énergie photo-photovoltaïque dans les zones rurales palestiniennes**.

Et la troisième innovation réside dans l'élaboration, en concertation avec le Conseil local de Beit Sira et les représentants des associations locales, d'un **dispositif original d'appui aux économies d'énergie dans les habitations**. En s'appuyant sur un diagnostic réalisé par le Ministère de l'Énergie et en mobilisant les acteurs locaux, dont les étudiants qui ont comptabilisé dans chacun des foyers le nombre d'ampoules électriques, les villes de Montreuil et de Beit Sira sont parvenues à construire un dispositif visant à réduire la consommation d'énergie dans les habitations.

Au terme de ces trois années, l'étude de **l'évolution des factures d'électricité dans les foyers** de Beit Sira confirme que ce programme a largement contribué à réduire la consommation d'électricité dans les habitations. Une baisse significative (entre 40 et 50%) des factures d'électricité a été observée, découlant de la combinaison de 3 activités complémentaires :

- la production d'énergie photo-voltaïque
- le remplacement des ampoules électriques et de réfrigérateurs dans des foyers pilotes
- la sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie.

Il est important de souligner que **cette action ne s'arrête pas au terme de ce programme triennal**. D'autres actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie ont été organisées par le Conseil local de Beit Sira au printemps 2016, notamment autour des installations photo-voltaïques qui constituent un réel outil pédagogique pour parler du climat et de l'importance des économies d'énergie. Et de nouvelles sessions de sensibilisation dans les écoles de Beit Sira sont déjà programmées pour la rentrée 2016, en lien avec le Ministère de l'Énergie Palestinien.

ACTION 2 : Soutien à la création d'activités économiques

Partant du constat que la situation d'enclavement de Beit Sira a d'importantes répercussions au niveau socio-économique et se traduit par un important taux de chômage, les villes de Montreuil et de Beit Sira ont mené entre 2013 et 2015 un programme de soutien à la création d'activités économiques ciblant tout particulièrement deux types de public : les femmes et la jeunesse.

• Rappel des objectifs de l'action

L'objectif de cette action était de mettre en place un dispositif d'appui aux initiatives des habitants de Beit Sira afin de soutenir la création d'activités rentables, pérennes et créatrices d'emploi.

Trois objectifs spécifiques ont permis de concourir à cet objectif général :

- renforcer les compétences des porteurs de projets en micro-finance, gestion de projet et connaissances administratives et comptables ;
- appuyer la création d'une coopérative financière locale (caisse mutuelle de micro-épargne et de micro-crédit) ;
- accompagner de façon individualisée le montage de deux projets portés par les deux publics cibles identifiés par le Conseil local de Beit Sira (la coopérative de femmes et le centre des jeunes).

• Partenaire

Ce programme d'appui à la création d'activités économiques a été mené en partenariat avec l'association palestinienne **ACAD** (Arab Center for Agricultural Development). Ce partenariat est encadré par une convention qui a été signée en septembre 2013 entre l'association ACAD et le Conseil local de Beit Sira.

• Activités menées en 2015

L'accompagnement mené par l'association ACAD s'est prolongé jusqu'au milieu de l'année 2015, afin de soutenir les trois projets portés par des collectifs d'acteurs de Beit Sira :

- le système de micro-finance géré par la Coopérative des femmes ;
- l'épicerie coopérative gérée par la Coopérative des femmes ;
- le centre de services pour les jeunes et les étudiants, géré par un collectif d'acteurs locaux (Coopérative des femmes, Association culturelle des jeunes de Beit Sira et Conseil local de Beit Sira).

Cet accompagnement s'est concrétisé au travers des activités suivantes :

- accompagnement des femmes pour sélectionner les projets de création d'activités génératrices de revenu pouvant bénéficier d'un micro-crédit
- appui technique pour constituer et gérer les stocks de l'épicerie
- organisation d'une formation pour utiliser le système de codes-barre dans l'épicerie
- appui pour équiper le centre de services pour les jeunes (équipement en matériel, création d'une bibliothèque et d'une papeterie)
- soutien pour développer la communication et la publicité afin que ces deux activités soient largement identifiées par les habitants de Beit Sira

En complément de ces activités menées dans le domaine économique, ont été organisés en 2015 des ateliers de discussion destinés aux femmes de Beit Sira, organisés par l'association palestinienne SAWA qui est engagée dans la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes. Bien que ce soit la ville de Montreuil qui ait été à l'origine de la rencontre avec l'association SAWA, il convient de souligner que ces séances de formation ont été organisées sans le soutien financier de la ville de Montreuil car elles se sont intégrées dans un programme de l'association SAWA financé par d'autres bailleurs européens.

Concrètement, l'association SAWA a mené 30 heures de formation entre juin et octobre 2015 afin d'offrir aux femmes de Beit Sira un espace de discussion et de réflexion. Les thématiques abordées durant ces séances ont été : la période d'adolescence, la psychologie de l'enfant, le danger du tabac et du cannabis, la santé et les exercices physiques, l'alimentation, le harcèlement sexuel.

15 femmes de Beit Sira y ont participé, dont 10 qui sont restées jusqu'à la fin et ont obtenu un diplôme honorifique. D'après la Présidente de la coopérative des femmes de Beit Sira, ces participantes ont été très satisfaites de cette formation, notamment en ce qui concerne la capacité à se défendre contre les agressions physiques et psychologiques.

• **Identification des premiers impacts de cette action**

L'accueil à Montreuil, en octobre 2015, de la Présidente de la Coopérative des femmes de Beit Sira a offert l'occasion de dresser avec elle le bilan de cette deuxième action du programme triennal. L'impact le plus important qui a été souligné est le fait que cette action a mis en avant le rôle des femmes à Beit Sira ainsi que leur potentiel en termes de développement local.



Réunion de bilan à Montreuil en octobre 2015

- Bilan du système de micro-finance

D'après la présidente de la Coopérative, toutes les femmes de la coopérative auraient tenu leur promesse et participé au programme de micro-épargne, à l'exception de 2 ou 3 d'entre elles qui rencontrent de grandes difficultés financières. Ce sont au final 18 femmes qui épargnent chaque mois 50 shekels, soit environ 12 €.

Cette micro-épargne collective a permis, au bout de 6 mois, d'attribuer deux micro-crédits pour soutenir deux projets :

- La Présidente de la coopérative a montré l'exemple en souscrivant un petit crédit pour renforcer sa propre activité économique. Ce micro-crédit lui a servi à acheter de l'équipement pour son salon de beauté.
- Une autre femme, dont le mari est en prison, a créé sa petite épicerie dans un quartier périphérique de Beit Sira, afin de générer des ressources pour son foyer.

Ces micro-crédits ont été attribués selon les modalités prévues dans le règlement intérieur de la coopérative de micro-finance, règlement qui a été rédigé avec l'appui de l'association ACAD :

- être à jour de sa cotisation à la coopérative des femmes

- soumettre le projet à une commission de 4 personnes (présidente, trésorière et 2 membres) qui doit s'assurer que le projet peut générer des bénéfices.

Certains de ces projets étaient anciens mais n'avaient pu être réalisés faute de moyens financiers, d'autres sont provenus de femmes qui ont eu soudainement besoin de travailler, comme celle dont le mari a été emprisonné.

Tous les crédits attribués ont été remboursés à la coopérative des femmes.



*Réunion de suivi avec la Coopérative des femmes
et l'association ACAD (avril 2015)*

- Bilan du projet de création d'une épicerie coopérative

Bien qu'elles aient rencontré des difficultés financières durant la phase de démarrage de l'épicerie, les femmes de la coopérative considèrent un an plus tard qu'elles ont réussi à améliorer la gestion de cette épicerie. Les bénéfices nets mensuels s'élèvent à 3 000 shekels (environ 700 €) par mois.

Grâce à ces premiers bénéfices, les femmes de Beit Sira ont pris l'initiative de monter un micro-projet complémentaire : l'achat de chaises afin de louer du matériel pour les cérémonies de mariage.

L'épicerie est ouverte à tous les habitants et propose tous les types de produits présents dans un petit supermarché. Les membres de la coopérative ont notamment pour avantage de pouvoir y commercialiser leurs produits.

Depuis le début de l'année 2015, le projet attire de plus en plus de femmes. Rassemblant seulement 14 membres en 2013, la coopérative des femmes de Beit Sira compte, près de trois ans plus tard, 22 membres.



Epicerie coopérative de Beit Sira

- Bilan de la création du centre de services pour les jeunes

L'objectif de cette activité était de créer, au cœur de Beit Sira, un centre dédié aux jeunes et aux étudiants afin qu'ils n'aient pas besoin de se déplacer jusqu'à Ramallah. C'est le seul centre de services pour les jeunes dans le village et les villages alentours qui propose du matériel de bureautique, de la papeterie ainsi qu'une bibliothèque.

Ce centre multi-services aurait attiré la majeure partie des jeunes du village et, d'après le Maire de Beit Sira, le nombre de participants augmenterait chaque jour.

Un nouveau service a été ajouté en 2015 : l'organisation de cours de soutien scolaire.

Le centre de service a été pensé pour être autonome financièrement. Le salaire de l'employée comme toutes les dépenses de fonctionnement sont couverts par les recettes du centre. Ces recettes s'élèvent entre 800 et 900 € par mois, mais elles varient en fonction de la période de l'année (les bénéfices sont bien sûr plus importants en période de rentrée que durant le reste de l'année scolaire).



Espace papeterie au sein du Centre de services

• **Conclusions de cette action de soutien à la création d'activités économiques**

Cette troisième année du programme triennal a permis de conforter l'accompagnement des deux activités économiques coopératives qui offrent aux habitants de Beit Sira des services jusqu'alors inexistant dans le village : une épicerie avec des tarifs attractifs (mini-supermarché) et un centre de services pour les élèves et les étudiants.

Les **deux emplois à temps** plein qui ont été créés dès 2014 ont pu être confortés au cours de l'année 2015. L'état financier de l'épicerie et du centre de services pour les jeunes est suffisamment solide pour espérer que ces emplois soient pérennes.

Il convient de souligner en outre que l'épicerie offre de petits **revenus complémentaires** aux membres de la Coopérative des femmes de Beit Sira, en leur permettant, d'une part, d'y vendre leurs productions locales et en redistribuant à leurs membres, d'autre part, les bénéfices réalisés à la fin de chaque année.

Cette action de soutien à la création d'activités économiques fait l'objet en 2016 d'une **évaluation externe** qui a été commanditée par la ville de Montreuil dans le cadre de l'évaluation de son partenariat de coopération avec Beit Sira. Le focus sur cette action permettra à la fois d'en évaluer l'impact, mais aussi d'identifier comment la coopération décentralisée peut jouer un rôle clef dans le soutien aux initiatives portées par la société civile.

En termes de perspectives, la réussite de cette action a invité la ville de Montreuil et le Conseil local de Beit Sira à mettre l'accent en 2016 et 2017 sur la poursuite de l'appui à la création d'activités économiques. Des sessions de formation dans le domaine de l'artisanat vont être réalisées durant le second semestre 2016 en partenariat avec une autre association de Ramallah, l'association EBDA. Il est également envisagé d'accueillir à Montreuil, en mars 2017, une délégation de femmes de la coopérative de Beit Sira.

Plus généralement, le soutien aux initiatives portées par les femmes figure parmi les priorités de la ville de Montreuil, qui a signé la **Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale**.

ACTION 3 : Accompagnement institutionnel de la construction d'une intercommunalité

Afin de s'inscrire dans le cadre de la **réforme territoriale souhaitée par l'Autorité palestinienne**, la ville de Montreuil s'est engagée à soutenir le processus de construction d'une intercommunalité (Joint Service Council, JSC) rassemblant Beit Sira et ses trois communes voisines : Beit Liqya, Beit Nuba et Kharbata Al Misbah.

Cet appui à la création de l'intercommunalité s'est composé de deux volets :

- l'appui au transfert de compétences, au premier rang desquelles est la compétence « Eau » avec la création d'un Service commun de l'eau ;
- l'organisation d'ateliers d'échange d'expériences, afin de partager l'expérience de la ville de Montreuil au sein de l'agglomération Est Ensemble.

L'ensemble des activités menées dans le cadre de cette action a été mis en œuvre en coordination avec le programme d'appui à la décentralisation de la **Coopération technique belge** (BTC).

• Rappel des objectifs

Cette action visait, d'une part, à accompagner le transfert de compétences au JSC (notamment dans le domaine de l'eau) et, d'autre part, à renforcer la capacité des élus et des agents de l'intercommunalité, afin qu'ils s'approprient les mécanismes techniques, institutionnels et financiers de la coopération intercommunale.

• Partenaires

- **Agence de l'eau Seine-Normandie** : appui financier pour le projet de réhabilitation du réseau d'eau qui est à la base de ce rapprochement intercommunal.

- **Association Aquassistance** : partenaire de la ville de Montreuil depuis 2009 pour le projet de réhabilitation du réseau d'eau, l'association a mobilisé deux ingénieurs bénévoles respectivement dédiés à l'appui à la création du service commun de l'eau et à la réalisation d'un diagnostic du système de l'assainissement.

- **Agence de coopération belge** (BTC) : programme d'appui à la décentralisation qui a retenu le JSC de Beit Liqya parmi cinq JSC palestiniens accompagnés.

- **HOPE** (House of Palestinian Expertise) : cabinet de consultants palestinien en charge de l'accompagnement sur le terrain de la création du JSC (financé par le programme de la BTC).

- **MOLG** (Ministère des collectivités locales) : appui institutionnel.

- **MDLF** (Municipal Development and Lending Fund, Agence du MoLG pour le développement local) : appui technique et institutionnel.

• Activités menées en 2015

- Soutien technique et institutionnel pour accompagner la création du service commun de l'eau

Parallèlement aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eau des quatre villages qui composent le JSC (projet financé en dehors de ce programme triennal), la ville de Montreuil a mobilisé l'expertise de deux ingénieurs de l'association Aquassistance pour appuyer le processus de création de cette nouvelle intercommunalité :

- Henri Barthalan, ingénieur en charge de l'accompagnement institutionnel du Service commun de l'eau.

- Bernard Auclair, ingénieur en charge de l'accompagnement technique du JSC (suivi des travaux et accompagnement des salariés du JSC).

Une mission technique a été organisée en mai 2015 afin que ces deux ingénieurs puissent accompagner les quatre villages en terme de suivi des travaux, mais aussi lors des négociations relatives aux conditions du transfert de leur compétence Eau.



Mission technique des ingénieurs Aquassistance (mai 2015)

L'un des principaux sujets de négociation de ce transfert a porté sur les **ressources humaines du service commun**. C'est le cabinet HOPE (financé dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation mené par la Coopération technique belge) qui a été le principal acteur de cet accompagnement.

Ces négociations difficiles ont abouti en mai 2015, lorsque les quatre communes se sont accordées sur l'organigramme, la grille des salaires et les conditions de transfert des salariés provenant de chaque village.



Réunion de travail avec le consultant du Cabinet HOPE (avril 2015)

- Mise en œuvre de la campagne de sensibilisation des habitants des quatre communes

Indispensable pour sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'eau et leur expliquer les raisons de la création d'un service commun de l'eau, une campagne de communication a été menée durant le premier semestre 2015, parallèlement à la réalisation des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau.

Concrètement, un appel d'offre lancé en décembre 2014 a permis de choisir en janvier 2015 l'organisme chargé d'élaborer cette campagne de communication. C'est **l'association Palestinian Hydraulogy Group (PHG)** qui a remporté l'appel d'offre et a été chargée de réaliser les supports de communication et les formations destinées aux acteurs clefs (acteurs de la société civile qui jouent un rôle important dans la vie des quatre villages, comme les animateurs des clubs de jeunes et les membres des associations de femmes).

La ville de Montreuil et l'association Aquassistance ont étroitement soutenu la préparation des termes de référence ainsi que la réalisation de cette campagne.



Session de sensibilisation organisée par l'association PHG (janvier 2015)

Les messages diffusés à travers cette campagne ont concerné :

- la rareté de l'eau
- l'importance de ne pas la gâcher ni d'abîmer le réseau d'eau
- l'information autour des compteurs prépayés
- la présentation du rôle du service commun de l'eau

A partir des supports visuels élaborés par l'association PHG, 1000 affiches, 1000 brochures et 1000 autocollants ont été imprimés, affichés et distribués pour sensibiliser les habitants des quatre villages. La campagne a tout particulièrement ciblé les jeunes (à travers les clubs sportifs et les associations de jeunes) et les femmes (via les associations de femmes).



Affiches réalisées par l'association PHG pour la sensibilisation

- Echanges d'expériences lors des Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne (Paris, octobre 2015)

En accueillant en France en octobre 2015 une délégation politique de Beit Sira, la ville de Montreuil a permis aux représentants de Beit Sira de participer aux Assises de la coopération décentralisée qui se sont tenues à Paris les 22 et 23 octobre 2015.

Le Maire de Beit Sira a participé pleinement à la séance plénière consacrée au renforcement des institutions locales palestiniennes. Pilotée par la ville de Montreuil, cette table-ronde s'est penchée sur les enjeux de la réforme territoriale en Palestine, dont l'un des axes clefs est l'incitation au rapprochement intercommunal. Il s'est agi de comprendre comment la coopération décentralisée peut accompagner et compléter ce programme de renforcement des institutions locales, que ce soit via des actions de renforcement institutionnel (partage d'expériences de gouvernance locale) ou des projets d'appui aux services publics locaux (eau, assainissement, etc.). L'exemple de la construction du JSC présenté par le Maire de Beit Sira a offert l'occasion de débattre et d'approfondir la réflexion sur le rapprochement intercommunal.



Séance plénière lors des Assises de la Coopération décentralisée

• Difficultés rencontrées au cours de l'année 2015

Malgré tous les efforts déployés depuis 2013 par la Coopération technique belge et la ville de Montreuil pour accompagner la création du JSC, le processus de rapprochement intercommunal est un processus long et complexe, qui s'est heurté à une période de blocage fin 2015.

Au début de l'année 2016, les quatre communes étaient toujours en négociation pour définir la date officielle du transfert de leur compétence Eau au Service commun. Deux questions importantes expliquent ce retard et ces blocages :

- La régularisation des dettes de chacun des villages

Chacun des quatre villages ayant un taux d'endettement différent, il faut trouver un accord pour définir les modalités de remboursement de ces dettes antérieures sans qu'elles soient mutualisées dans le budget commun.

Bien que le cabinet HOPE ait proposé un mécanisme permettant à chaque village de rembourser sa dette antérieure, le village de Beit Sira a bloqué ces négociations. Ayant mieux géré le remboursement de ses propres dettes, il craint d'avoir à payer pour les autres villages. A ce jour, cette question n'est toujours pas entièrement résolue.

- La généralisation des compteurs à pré-paiement

Si le réseau d'eau de Beit Sira a été entièrement réhabilité dans le cadre de ce projet, ce n'est pas le cas des trois communes voisines (le projet élargi co-financé par l'AFD et la BTC ne prévoyait, dans sa première phase, que la rénovation partielle des réseaux d'eau des trois autres communes). Or seules les habitations raccordées aux parties du réseau rénovées ont été équipées de compteurs à pré-paiement. Cette différence de situation entre les villages devrait être résolue courant 2016 car un appel d'offre a été lancé en octobre 2015 par le MDLF (avec un financement de la BTC) pour équiper l'ensemble des habitations avec des compteurs à pré-paiement.

L'agence MDLF (maître d'ouvrage délégué) ayant pris du retard pour étudier les offres et signer le contrat avec l'entreprise chargée d'installer ces compteurs, le JSC n'est toujours pas, en juillet 2016, équipé d'un même système de compteurs dans l'ensemble des communes qui le composent. Or tant que les communes voisines ne seront pas intégralement équipées du même système de compteurs, le village de Beit Sira ne transférera pas son service de l'eau au service commun.

• Conclusions de cette action triennale d'appui institutionnel à la création d'une intercommunalité

- L'expérimentation de l'intercommunalité, alternative concrète à la fusion de communes

Si le projet s'est inscrit dans le cadre de la réforme territoriale souhaitée par l'Autorité palestinienne, il a aussi permis d'en faire évoluer les contours. Le souhait initial du Ministère palestinien des collectivités locales d'aboutir à une fusion des communes s'est heurté à la réalité du terrain. Les quatre villages concernés avaient certes manifesté en 2011 la volonté de travailler ensemble, mais ils ont très rapidement refusé de « fusionner » au sein d'une seule et même municipalité.

Le partage d'expériences avec la France a contribué à ce que le Ministère des collectivités locales palestinien assouplisse sa réforme territoriale. Les communes palestiniennes ont désormais la possibilité de choisir entre « la fusion » et un modèle plus souple : « l'agglomération », ou rapprochement intercommunal, qui permet à chaque village de préserver son existence et son identité tout en mutualisant certaines compétences avec ses communes voisines.

- La complémentarité entre coopération décentralisée et coopération bilatérale

Que ce soit sous l'angle technique (accompagnement du transfert de la compétence eau au Service intercommunal), ou sous l'angle institutionnel (organisation d'échanges de pratiques entre élus locaux autour de l'intercommunalité), ce projet a illustré la complémentarité entre la coopération décentralisée (ville de Montreuil) et les programmes de coopération bilatérale (AFD et BTC).

Concrètement, les différents partenaires ont joué des rôles complémentaires en terme de compétences techniques et institutionnelles, mais aussi en terme de connaissance du terrain et de décryptage des jeux d'acteurs.

La présence sur le terrain en Palestine des agences de l'AFD et de la BTC leur a permis de participer de façon régulière aux réunions de suivi du projet, contrairement à la ville de Montreuil qui, en dehors des courtes missions techniques sur le terrain, était contrainte de suivre le projet à distance.

Mais la coopération décentralisée a pour atout de s'inscrire dans la durée, à la différence des agences de coopération bilatérale qui agissent généralement dans le cadre de programmes ayant une date de début et une date de fin. En ayant travaillé dès 2009 avec Beit Sira au montage de ce projet, la ville de Montreuil et son partenaire Aquassistance ont pu acquérir une connaissance précise du terrain et des jeux d'acteurs.

- La complexité du processus de rapprochement intercommunal

Le rapprochement intercommunal est un processus complexe, dont la temporalité est bien plus longue que celle d'un programme triennal.

Bien que les représentants des quatre villages aient émis le souhait, dès 2011, de se rapprocher, cette demande résultait en partie d'un « effet d'opportunité » pour bénéficier de financements internationaux (rappelons que les co-financements des agences de coopération française et belge ont été conditionnés par l'inscription du projet dans le cadre des réformes territoriales souhaitées par l'Autorité palestinienne). Lorsqu'il s'est agi de se mettre autour de la table pour définir les statuts et les modalités opérationnelles de cette intercommunalité, les difficultés ont surgi : rivalités de pouvoir, crainte de perdre une partie de sa souveraineté locale, peur de contribuer plus que ses voisins au budget commun, etc.

La situation devrait se débloquer en 2016 car les compteurs supplémentaires sont en cours d'installation et le Maire de Beit Sira s'est engagé sur l'honneur, à l'occasion de sa visite à Montreuil en octobre 2015, à transférer son service de l'eau au JSC dès que cette généralisation des compteurs serait effective.

L'accompagnement mené à la fois par le programme d'appui à la décentralisation de la BTC, par la ville de Montreuil et par les ingénieurs de l'association Aquassistance a permis de poser les bases de cette nouvelle intercommunalité. Toutes les avancées techniques et institutionnelles réalisées durant ce programme triennal sont acquises (statuts, memorandum, compte-prévisionnel d'exploitation, organigramme, modalités de remboursement des dettes de chaque village, etc.), avec peut-être quelques aménagements à la marge. Les efforts d'accompagnement menés dans le cadre du présent projet ont contribué à poser les bases d'un service commun de l'eau qui devrait pouvoir fonctionner correctement d'ici la fin de l'année 2016.

ACTIVITES DE COMMUNICATION

L'année 2015 a été une année de valorisation des actions menées dans le cadre de ce programme triennal. Que ce soit lors d'événements à Montreuil ou lors de rencontres internationales organisées dans le cadre de la COP 21, les projets menés à Beit Sira ont fait l'objet de multiples supports de communication.

Le soutien des partenaires financiers, dont le MAEDI, est affiché dans les supports de communication et mentionné lors des présentations du projet.

• Activités de communication à Montreuil

- Valorisation de la coopération avec Beit Sira dans les quartiers de la Ville

La visibilité de cette coopération décentralisée s'étend aux quartiers de la ville de Montreuil, et tout particulièrement au quartier Bel Air - Grands Pêcheurs, qui a fait l'objet d'un important programme de rénovation urbaine, dans le cadre duquel les territoires de coopérations de la Ville ont donné leur nom aux trois nouvelles rues du quartier : rue de Beit Sira, rue de Yélimané, rue de Cottbus.

L'accueil d'une délégation politique de Beir Sira en octobre 2015 a offert l'occasion d'inaugurer une **plaque dédiée à cette coopération** à l'entrée de la rue.

Cette plaque permanente explique aux habitants l'histoire de cette coopération décentralisée ainsi que les principaux projets qui sont menés.



Afin de mettre en images cette coopération, la rue de Beit Sira a été décorée durant tout le mois de novembre 2015 (mois de la Semaine de la Solidarité internationale) avec l'exposition de **portraits d'habitants de Beit Sira**, réalisée par un journaliste du journal municipal lors d'une mission technique à Beit Sira.

- Organisation d'un week-end culturel palestinien au Théâtre Berthelot

A l'occasion d'une tournée en France de la compagnie du *Freedom Theatre* de Jénine, la ville de Montreuil a organisé les 27 et 28 novembre 2015 un **week-end autour de la culture palestinienne**, mêlant théâtre, musique, cuisine, expo-photo, documentaire et débats.

S'inscrivant à la fois dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale et de l'anniversaire des 10 ans de la coopération avec Beit Sira, ce week-end culturel a rassemblé au total plus de 250 personnes. Il a permis de valoriser cette coopération et de présenter au public les actions qui y sont menées.

• Valorisation de l'action « énergie durable »

- Participation aux ateliers organisés par le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires

L'expérience pilote dans le domaine de l'énergie durable menée à Beit Sira a fait l'objet d'une présentation le 9 avril 2015, dans le cadre des ateliers organisés par le PFVT sur la thématique « Villes et changement climatique ».

- Projet « Energie durable à Beit Sira » figurant parmi les exemples de la MEDCOP 21 (juin 2015)

L'action Energie durable a figuré parmi les exemples de projets d'adaptation au changement climatique présentés dans le livret officiel de la MEDCOP 21 à Marseille : « Vers un agenda positif des acteurs de la Méditerranée ».

- Mise en avant de l'action « énergie durable » lors de la COP 21 (décembre 2015)

L'action « Energie durable » a été mise en avant dans le « Village montreuillois des initiatives » organisé dans le cadre du « Sommet citoyen pour le Climat » qui s'est tenu à Montreuil, lors de la COP 21 (du 4 au 6 décembre 2015).

A cette occasion, des fiches de présentation du projet « Energie durable à Beit Sira » ont été éditées et distribuées au public, en français et en anglais. Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet triennal ont été valorisées pendant trois jours sur un stand. Des panneaux de présentation grand format ont également été réalisés et affichés.



Coopération décentralisée Montreuil / Beit Sira (Palestine)

**Appui institutionnel pour le développement de services publics
locaux à Beit Sira (énergie et développement économique)
et pour la construction d'une intercommunalité**

COMPTE-RENDU D'EXECUTION FINANCIERE 2015

I. SYNTHÈSE DU COMPTE-RENDU FINANCIER 2015

RAPPELS SUR LE BUDGET DU PROGRAMME

Après notification du cofinancement de 44 000 € accordé par le MAEDI au programme triennal de coopération avec le Conseil local de Beit Sira, la ville de Montreuil a adopté le 26 septembre 2013 la délibération 20130926_8 relative au cofinancement de ce programme et à l'approbation de la subvention du Ministère des Affaires Étrangères 2013-2015.

Cette délibération a été modifiée lors du Conseil municipal du 14 décembre 2013 afin de tenir compte d'une nouvelle répartition des crédits proposée par le MAE.

La répartition définitive des crédits du MAE est la suivante :

2013 : 7 000 €

2014 : 18 500 €

2015 : 18 500 €

Total 2013-2015 : 44 000 €

soit 15,39 % du budget prévisionnel total du programme (285 900 €)

La participation prévisionnelle de la ville de Montreuil s'élève à **168 600 €**, soit 58,97 % du coût prévisionnel total du programme triennal.

Le budget réalisé total de ce programme triennal s'élève à **361 934 €** :

- Pour l'année **2013**, le budget total des activités réalisées a atteint **102 777 €**.

Le compte-rendu détaillé de ces activités a été adressé au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international en juillet 2014.

- **En 2014**, le budget total des activités réalisées a atteint **140 425 €**.

Le compte-rendu détaillé de ces activités a été adressé au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international en juillet 2015.

- **En 2015**, le budget total des activités réalisées a atteint **118 732 €**.

Pour 2015, la participation totale de la ville de Montreuil s'est élevée à **72 677 €**.

PARTENAIRES FINANCIERS DE LA VILLE DE MONTREUIL EN 2015

- Association Aquassistance

Le partenariat avec l'association Aquassistance pour l'accompagnement du Service commun de l'eau au sein de l'intercommunalité d'Aleqaa (activité 3 du programme) et le suivi des travaux de réhabilitation du réseau d'eau (activité non incluse dans ce présent programme) a été signé en août 2013 pour la période 2013-2014. Il a été prolongé en 2015 par avenant (délibération DEL20141218_22 du 18 décembre 2014). Cet avenant à la convention précise notamment la **valorisation de l'expertise technique fournie par l'association Aquassistance** pour la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de l'activité 3 de ce programme triennal qui s'élève, en 2015, à **10 000 €**.

- Association Electriciens sans frontières (ESF)

Le partenariat avec l'association ESF pour la mise en œuvre de l'activité 1 du programme a été elle aussi signée au août 2013 pour la période 2013-2015 (délibération 20130704_32 du 4 juillet 2013).

Cette convention précise notamment la **valorisation de l'expertise technique fournie par l'association ESF** pour la mise en œuvre des activités prévues dans ce programme triennal qui s'élève, en 2015, à **8 000 €**.

II. COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ANNEE 2015

Dépenses de la 3ème année du contrat (année 2015)

RUBRIQUES	MONTANT PREVISIONNEL	MONTANT REALISE	ECART	OBSERVATIONS
§1. Dépenses (hormis celles répertoriées au §2)				
Action 1 : Amélioration du service d'éclairage public et programme de maîtrise de l'énergie	13 225	50 674	+ 37 449	
Volet 3 : Promotion de l'énergie photo-voltaïque	900	42 674	+ 41 774	- Projet plus ambitieux que prévu dans le domaine photo-photovoltaïque en raison du succès du projet pilote (installation de panneaux PV sur le toit d'une école et deuxième tranche du toit de la Mairie de Beit Sira) : 42 674 €
Expertise des ingénieurs ESF	12 325	8 000	- 4325	- Valorisation de l'expertise fournie par les ingénieurs d'Electriciens sans frontières (conformément à la convention ESF 2013-2015) : 8 000 € NB : pas de frais d'assurance ni de mission en 2015 car cet accompagnement technique s'est fait à distance
Action 2 : Soutien à la création d'activités économiques	5 000	3 982	- 1018	
Volet 2 : Appui aux projets de création d'activités économiques	5 000	3 982	- 1018	- Troisième et dernier versement à l'association ACAD : 3 321 € - Accueil à Montreuil de la Présidente de la Coopérative des femmes de Beit Sira (50 % des frais liés à son accueil) : 661 €
Action 3 : Accompagnement institutionnel de la construction d'une intercommunalité	3 400	15 284	+ 11 884	
Volet 1 : Appui au transfert de compétences	1 700	13 699	+ 11 999	- Prise en compte de l'accompagnement du JSC mené par 2 ingénieurs : - Valorisation expertise des ingénieurs Aquassistance : 10 000 € - Frais de déplacement des 2 ingénieurs (1 mission technique) : 1 889 € - Frais de mission des 2 ingénieurs dédiés à l'appui du JSC : 1 810 €
Volet 2 : Ateliers d'échange de pratiques	1 700	1 585	- 115	- Ateliers d'échange de pratiques à Montreuil en octobre 2015 (50 % des frais de l'accueil de 3 représentants de Beit Sira) : 1 585 €

Coûts de suivi	54 600	33 261	- 21 339	
Suivi du projet : - Chargée de mission de la ville de Montreuil - Frais de mission de suivi et d'appui technique - Coordinatrice locale à Beit Sira - Evaluation externe	20 000 3 400 11 200 20 000	25 200 1 403 6 658 0	+ 5 200 - 1 997 - 4 542 - 20 000	- 70% du temps de coordination à Montreuil : 25 200 € - 70 % des frais de mission de suivi : 1 403 € - 70 % de la part de la ville de Montreuil pour le salaire de la coordinatrice locale : 6 658 € (profil de poste modifié en 2014, entraînant une baisse de salaire par rapport au budget prévisionnel) - L'évaluation externe est en cours (budget 2016 et non pas 2015)
Coûts en communication sur le projet	4 000	3 450	- 550	
Week-end culturel palestinien à Montreuil	4 000	3 450	- 550	Organisation d'un WE culturel palestinien à Montreuil permettant de communiquer autour des projets de coopération (accueil d'une compagnie de théâtre palestinien et buffet palestinien) : 3 450 €
Frais administratifs ou de structure (10 % max)	8 000	4 415	- 3 585	
Frais administratifs liés à la mise en œuvre des activités	8 000	4 415	- 3 585	Composition des frais administratifs : - frais d'interprétariat en Palestine : 1 125 € - valorisation de la participation des services de la Ville : 2 000 € - frais administratifs du RCDP : 1 290 € Pas de frais administratifs ESF (aucune mission sur le terrain en 2015)
Divers et imprévus	2 500	0	- 2 500	
Imprévus	2 500	0	- 2 500	
§2	8 000	7 666	- 334	
§2. Dépenses globalisées prises en charge par la collectivité partenaire				
En numéraire	3 000	2 666	- 334	- Prise en charge des transports locaux et de la restauration lors des deux missions techniques (Montreuil et Aquassistance) (2 x 1000 €) - Prise en charge d'une partie du salaire de la Coordinatrice locale des projets de coopération (70 % de son temps dédié à ces activités) : 666 €
En valorisation	5 000	5 000	0	- Mise à disposition d'un bureau pour la Coordinatrice locale - Valorisation du temps dédié des membres du Conseil local de Beit Sira et des élus du JSC
TOTAL 2015	98 725	118 732 €	+ 20 007 €	

Recettes de la 3ème année du contrat (année 2015)

RUBRIQUES	MONTANT PREVISIONNEL (Année 3)	MONTANT OBTENU	ECART	%	OBSERVATIONS
Ressources propres de la ville de Montreuil	59 900	72 677	+ 12 777	61,21 %	
Dont - En numéraire	55 900	70 677			Mise en œuvre d'un programme photo-photovoltaïque plus ambitieux suite à la réussite des installations pilotes.
- En valorisation	4 000	2 000			
Collectivité locale partenaire : Conseil local de Beit Sira	8 000	7 666	- 334	6,46 %	
Dont - En numéraire	3 000	2 666			
- En valorisation	5 000	5 000			
Association Electriciens sans frontières	12 325	8 000	- 4 325	6,74 %	
Dont - En numéraire	400	0			Expertise technique à distance : pas de mission sur le terrain
- En valorisation	11 925	8 000			Valorisation de l'expertise des ingénieurs en 2015 conformément à la convention signée avec ESF
Association Aquassistance	0	11 889	+ 11 889	10,01 %	
Dont - En numéraire	0	1 889			Frais de déplacement de deux ingénieurs pris en charge par Aquassistance (1 mission technique)
- En valorisation	0	10 000			Prise en compte de la valorisation de l'expertise des ingénieurs Aquassistance (conformément à l'avenant pour l'année 2015 signé avec Aquassistance)
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	18 500	18 500	0		
Deuxième versement	18 500	18 500	0		
TOTAL 2015	98 725 €	118 732 €	+ 20 007 €		

Coopération décentralisée Montreuil / Beit Sira (Palestine)

**Appui institutionnel pour le développement de services publics
locaux à Beit Sira (énergie et développement économique)
et pour la construction d'une intercommunalité**

***COMPTE-RENDU D'EXECUTION FINANCIERE
2013-2015***

I. SYNTHÈSE DU COMPTE-RENDU D'EXECUTION FINANCIERE DU CONTRAT TRIENNAL

Sur la période 2013-2015, le budget total des activités réalisées dans le cadre ce contrat triennal s'est élevé à **361 934 €**, pour un budget prévisionnel total de 285 900 €.

La ville de Montreuil a participé à hauteur de **221 285 €** soit **61,14 %** du coût total du programme.

La participation totale du Conseil local de Beit Sira s'est élevée à **27 628 €**, soit **7,63 %** du coût total du programme.

La contribution totale de l'association Electriciens sans frontières s'est élevée à **44 650 €**, soit **12,34 %** du coût total du programme.

La contribution totale de l'association Aquassistance s'est élevée à **24 371 €**, soit **6,73 %** du coût total du programme.

Le co-financement total du MAE, qui s'élève à **44 000 €**, représente **12,16 %** du coût total du programme.

II. COMPTE RENDU FINANCIER FINAL DU CONTRAT TRIENNAL

Dépenses triennales (2013-2015)

RUBRIQUES	Montant prévisionnel triennal	Montant réalisé 2013	Montant réalisé 2014	Montant réalisé 2015	Montant réalisé triennal	ECART	OBSERVATIONS
§1. Dépenses (hormis celles répertoriées au §2)							
Action 1 : Amélioration du service d'éclairage public et programme de maîtrise de l'énergie	81 300	39 501	43 088	50 674	133 263	+ 51 963	Extension en 2015 du programme photo-photovoltaïque suite à la réussite des installations pilotes (mise en œuvre d'un programme plus ambitieux que prévu initialement)
Action 2 : Soutien à la création d'activités économiques	15 000	5 068	25 338	3 982	34 388	+ 19 388	Soutien à la création de deux activités économiques, incluant un appui budgétaire pour l'équipement de chacune de ces activités
Action 3 : Accompagnement institutionnel de la construction d'une intercommunalité	7 800	1 564	17 960	15 284	34 808	+ 27 008	Prise en compte de l'expertise apportée par les ingénieurs Aquassistance pour l'accompagnement du JSC
Coûts de suivi	123 800	37 408	35 126	33 261	105 795	- 18 005	L'évaluation externe, prévue dans le budget prévisionnel de ce programme triennal, est en cours de réalisation. Elle sera prise en charge sur l'exercice budgétaire 2016 de la ville de Montreuil.
Coûts en communication	8 000	1 776	1 159	3 450	6 385	- 1 615	
Frais administratifs ou de structure	21 000	9 460	5 792	4 415	19 667	- 1333	
Divers et imprévus	5 000	0	0	0	0	- 5000	

§2. Dépenses prises en charge par la collectivité partenaire							
En numéraire	9 000	3 000	6 962	2 666	12 628	+ 3 628	Prise en charge par le Conseil local de Beit Sira, depuis janvier 2014, d'une partie du salaire de la Coordinatrice locale
En valorisation	15 000	5 000	5 000	5 000	15 000	0	
TOTAL PROGRAMME 2013-2015	285 900	102 777	140 425	118 732	361 934	+ 76 034	

Recettes triennales (2013-2015)

RUBRIQUES	MONTANT PREVISIONNEL TOTAL	MONTANT REALISE 2013-2015	ECART	% (répartition des recettes)	OBSERVATIONS
Montant des ressources propres de la collectivité chef de file (Ville de Montreuil)	168 600	221 285	+ 52 685	61,14 %	Accent mis par la ville de Montreuil sur le programme photo-photovoltaïque
<i>En numéraire</i>	<i>156 600</i>	<i>213 885</i>			
<i>En valorisation</i>	<i>12 000</i>	<i>7 400</i>			
Montant apporté par la collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire (Conseil local de Beit Sira)	24 000	27 628	+ 3 628	7,63 %	Prise en charge par le Conseil local de Beit Sira, à partir de janvier 2014, d'une partie du salaire de la Coordinatrice locale des projets de coopération
<i>En numéraire</i>	<i>9 000</i>	<i>12 628</i>			
<i>En valorisation</i>	<i>15 000</i>	<i>15 000</i>			
Autres partenaires du projet					
Association Electriciens sans frontières	49 300	44 650	- 4 650	12,34 %	Accompagnement effectué à distance en 2015
Association Aquassistance	0	24 371	+24 371	6,72 %	Prise en compte de l'accompagnement de l'intercommunalité effectué par les ingénieurs Aquassistance à partir de 2014
Ministère des Affaires étrangères et du développement international					
Subvention du MAEDI	44 000	44 000	0	12,16 %	
TOTAL	285 900	361 934	+ 76 034		